

Découvrir un recycleur O<sub>2</sub> avec

## DAN Medical Oxygen Rebreather (MO<sub>2</sub>R) (Recycleur d'oxygène)



### Objectif de la formation

**Votre découverte d'un recycleur oxygène...**

Par la formation **DAN Medical Oxygen Rebreather**, vous découvrez un recycleur adaptable sur un kit d'oxygénothérapie qui permet d'augmenter considérablement le temps de prise en charge sous oxygène d'une victime. En effet, le DAN MO<sub>2</sub>R est destiné à toutes situations de plongée qui se trouvent éloignées de la prise en charge médicalisée d'une victime.

**Vous préparez ainsi vos futures interventions en cas d'accident.**

Cette formation est encadrée par un Instructeur diplômé d'État en secourisme et DAN Instructor Trainer.

### Prérogatives

En validant le brevet de DAN MO<sub>2</sub>R, vous serez en mesure de mettre en action un recycleur d'oxygène de façon à assurer la prise en charge sous oxygène d'une victime éloignée d'une prise en charge médicalisée.

**Ce brevet DAN est reconnu dans le monde entier et tient compte des normes européennes (ERC) et internationales (ILCOR).**

### Conditions d'inscription à la formation

**Pré-requis** : Formation DAN O<sub>2</sub> Provider ou équivalente.

**Age minimum** : 16 ans.

Nota : pour les mineurs, une **autorisation parentale** est demandée.

### Contenu de la formation

En toute **sécurité, confort** et **plaisir**, APS vous guide à travers un enseignement théorique et pratique afin de maîtriser l'utilisation du recycleur à oxygène :

- Théorie sur le fonctionnement des recycleurs
- Avantages des recycleurs à oxygène
- Intégration du système MO<sub>2</sub>R à l'unité oxygène DAN
- Utilisation du système MO<sub>2</sub>R
- Assemblage du système MO<sub>2</sub>R
- Fonctionnement du système MO<sub>2</sub>R
- Maintenance du MO<sub>2</sub>R
- Précaution d'emploi du MO<sub>2</sub>R



Frédéric : ☎ +33 (0) 6 83 92 65 44 ou Jean-François : ☎ +33 (0) 6 63 06 88 71

Mail: [contact@aps-fr.net](mailto:contact@aps-fr.net) – Web: [www.aps-fr.net](http://www.aps-fr.net)

SARL au capital de 7625 €, SIRET n° 414 714 089 00037 – APE : 926C, TVA n° FR06414714089

DRTEFP n° 11 92 154 16 92, CRAMIF n° 12.4.SST.05.004, DDJS 92 n° ET001686

SCA FFESSM n° 0792031c, BS-AC Premier Dive Centre # 620

## Déroulement de la formation

**Durée** : 1 séance théorique & pratique de 2 heures.

**Lieux** : en salle de cours.

## Effectif des séances

12 personnes maximum par moniteur.

## Évaluation

**Évaluation pratique en contrôle continu & un QCM pour la théorie...**

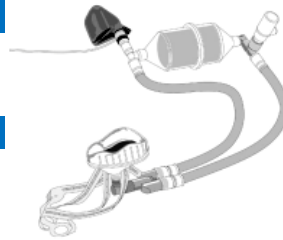
Évaluation en situation réelle sans le stress de l'examen ; votre moniteur vous fait progresser et vous évalue.

## Le tarif

80 € TTC par personne

## Le tarif comprend :

la prestation du moniteur, sourire compris  
la mise à disposition du matériel d'entraînement  
l'assurance de l'élève en Responsabilité Civile



## Le tarif ne comprend pas :

le kit de formation DAN MO<sub>2</sub>R : 50 € TTC (obligatoire)



## La suite de l'aventure...

Pour **continuer l'aventure** et acquérir de plus amples aptitudes au premiers secours, vous pouvez suivre les formations DAN suivantes : (**modules de 4 heures**)



- **DAN On-Site Neurological Assessment for Divers** : Réaliser un examen neurologique d'un plongeur accidenté

- **DAN Advanced Oxygen Provider (Adv O<sub>2</sub>)** : Utilisation de l'oxygène lors de sauvetages aquatiques ou d'accidents de plongée (niveau avancé).



- **DAN Automated External Defibrillation (AED)** : Utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) lors de sauvetages aquatiques ou d'accidents de plongée.

- **DAN Hazardous Marine Life Injuries (HMLI)** : Premiers secours face aux accidents dus à la faune.



- **DAN Diving Emergency Management Provider (DEMP)** : 3 formations (O<sub>2</sub> + AED + HMLI)



- **DAN Diving First Responder (DFR)** : DEMP + Adv O<sub>2</sub>

- **DAN Diving Emergency Specialist (DES)** : 5 formations : BLS + O<sub>2</sub> + 3 parmi (Adv O<sub>2</sub>, MO<sub>2</sub>R, AED ou HMLI)



Quel que soit votre choix, le brevet est valable à vie mais votre pratique ainsi que vos connaissances doivent être entretenues pour conserver, voire développer, votre expérience !! (voir [cours de révision APS](#)). Obligatoire après 24 mois.